



FICHE D'ADHÉSION 2017

RENOUVELLEMENT

L'article 7 des statuts de la Société Française de Psychologie du Sport (SFPS) indique que les membres de la SFPS sont, dans leur ensemble, soumis au paiement d'une cotisation annuelle. Le montant et les modalités de versement de la cotisation sont fixés chaque année, sur proposition du Comité Directeur, par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le renouvellement d'adhésion doit donc être envoyé chaque année par les membres.

Le renouvellement d'adhésion est uniquement possible en 2017 pour les membres à jour de leur cotisation de 2016. Les membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2016 doivent remplir le formulaire de nouvelle adhésion.

Ce formulaire est à envoyer à la personne en charge des adhésions (voir procédure sur www.psychodusport.com).

NOM : **PRÉNOM :**

EMAIL :

Renouvellement d'adhésion : Professionnels

- Je souhaite renouveler mon adhésion à la SFPS au titre de **professionnel**.
 - Je m'engage à respecter la Charte Éthique de la SFPS adoptée par l'assemblée générale du 20 mars 1998.
 - Je joins un paiement de **35 €** à cette fiche.

Renouvellement d'adhésion : Étudiants

- Je souhaite renouveler mon adhésion à la SFPS au titre d'**étudiant**.
 - Je m'engage à respecter la Charte Éthique de la SFPS adoptée par l'assemblée générale du 20 mars 1998.
 - Je joins un justificatif de mon statut étudiant (copie de la carte d'étudiant, certificat de scolarité...).
 - Je joins un paiement de **20 €** à cette fiche.

Date de la demande : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Signature du demandeur :